

CEPED

Centre Français sur la Population
et le Développement

15, rue de l'École de Médecine

75270 PARIS CEDEX 08

Tél (1) 46 33 99 41

1658

REPUBLIQUE FEDERALE ISLAMIQUE
DES COMORES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION GENERALE DU PLAN

MONOGRAPHIE SUR LES COMORES

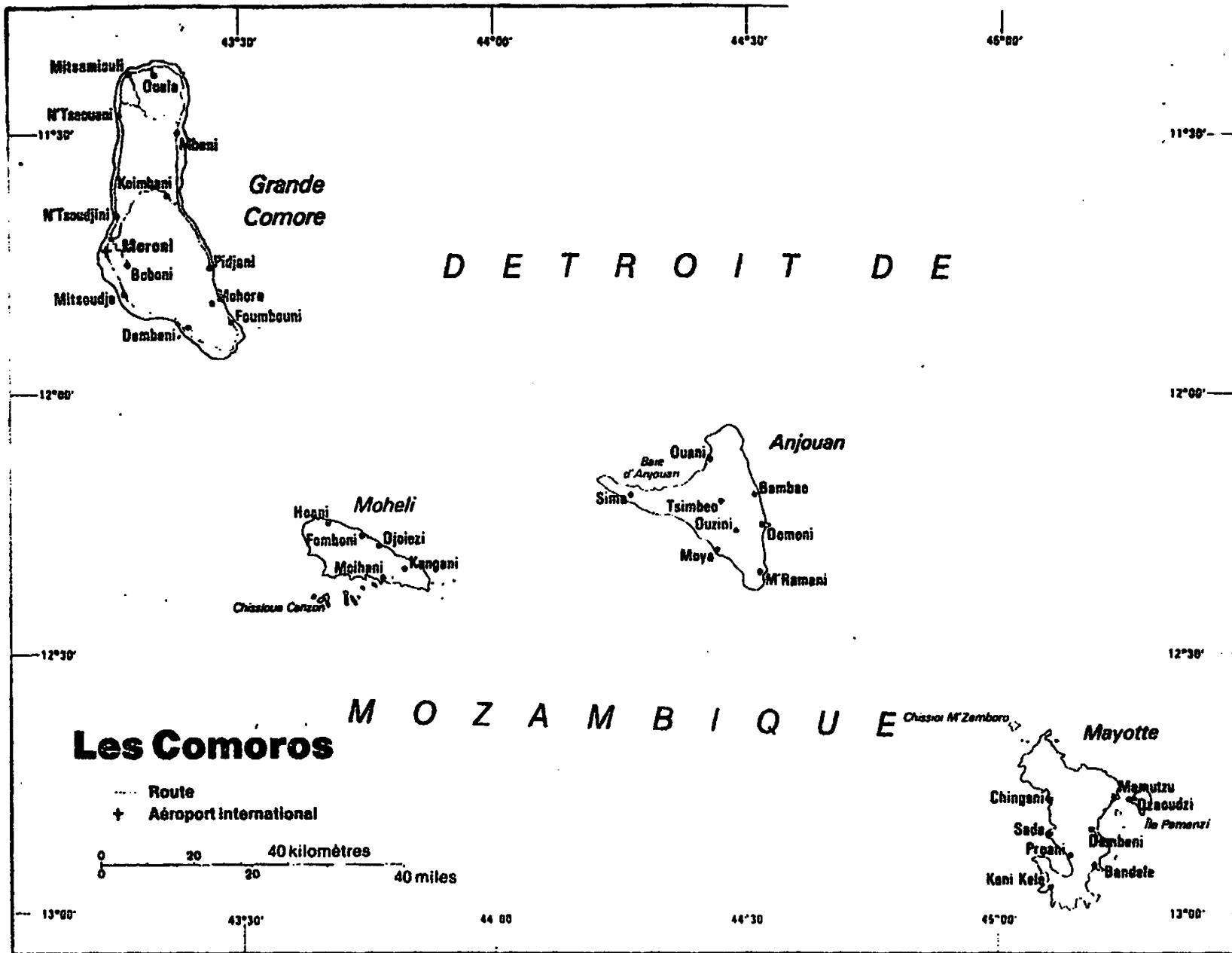
présentée par

MIROUDU ALLAOUI et CHARIE ABDALLAH

JANVIER 1984

MORONI

AF
B1
ARU
(9)



MONOGRAPHIE SUR LES COMORES

A - Présentation du pays

La République Fédérale Islamique des Comores est composée de 4 îles (Ngazidja, Ndzouani, Moili, Maoré *), situées dans le Canal de Mozambique entre l'Afrique et Madagascar. Ces îles couvrent au total une superficie de 2 034 Km².

L'Archipel a un climat tropical. De Novembre à Avril, la mousson apporte un temps chaud et humide et parfois des cyclones violents détruisent tout. Le reste de l'année est relativement frais et sec.

Avant le début du 16ème siècle, l'histoire des Comores est mal connue. On sait cependant que depuis le Vè siècle les Comores ont eu des relations commerciales actives avec l'Afrique et l'Asie Orientale et récemment avec l'Arabie. Plusieurs peuples, les Indonésiens, les Indiens, les Perses et les Chinois ont laissé leur marque sur les coutumes de l'Archipel. La langue est le comorien, dérivée du Swahili (avec quelques variantes d'une île à l'autre). La population des Comores est homogène et fortement islamisée 100% de la population. La langue officielle est l'arabe ou le français.

B - Aspects économiques

L'économie comorienne repose à 90 % sur le secteur primaire. Dans la formation du Produit Intérieur Brut (PIB), l'agriculture intervient pour 40 %. Une certaine dualité existe cependant entre les cultures vivrières et les cultures de rente. Les exportations reposent essentiellement sur 4 produits qui représentent 95 % des recettes d'exportations : il s'agit des essences d'ylang-ylang, de la vanille, du girofle et du coprah.

L'industrie est pratiquement inexistante. Sur les quelques activités artisanales (scieries, distilleries, fabrication des meubles, production de savon, la mise en bouteilles des boissons non alcoolisées).

C - Cadre administratif

Les Comores ont accédé à l'indépendance le 6 Juillet 1975 et sont devenues une République Fédérale Islamique en 1978. Le Président et les députés sont élus par l'ensemble de la population : chaque île jouit d'une autonomie au sein du système fédéral et le Gouverneur natif de chaque île est désigné par le Président de la République. Dans chaque gouvernorat

* L'île comorienne de Mahoré (Mayotte) est encore sous domination française.

se trouve un conseil insulaire dont les membres sont élus pour quatre ans au suffrage universel.

D - Habitat

La République Fédérale Islamique des Comores compte environ 350 villages. Quelques petites villes aux rues étroites marquent l'impact de la civilisation arabe aux Comores. De nombreuses mosquées témoignent que l'Islam est présent et est pratiqué. Les villages sont surtout concentrés dans les grands axes de communication en bordure des côtes. Certaines habitations sont en pierre mais la plupart sont faites de cadres de bois recouverts de feuilles de cocotier et on trouve aussi des maisons faites en tôles ondulées.

I - SOURCES DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Recensement et enquêtes

Les statistiques font énormément défaut aux Comores. Selon le dernier recensement effectué en 1980 avec le concours de la FNUAP dont les résultats sont provisoires, la population comorienne avoisine les 400 000 habitants en tenant compte de Mayotte *. Néanmoins, le seul document opérationnel à l'heure actuelle reste le recensement de 1966, vieux de 17 ans. Les résultats du recensement de 1980 ne sont pas encore disponibles.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) donnent des renseignements sur l'évolution de la population comorienne de 1935 à 1966.

Grâce à un financement PNUD, une enquête pilote sur la consommation des ménages est en cours. Les résultats et les analyses sont attendus à la fin du premier trimestre de 1984. Grâce à ces analyses, on pourra suivre l'évolution de la consommation des ménages.

Etat-Civil

L'Etat-civil a été développé sous l'administration coloniale. Mais peu de temps après l'indépendance, toutes les archives nationales ont été brûlées et à l'heure actuelle, le pays souffre énormément de cette destruction. Les préfectures font des enregistrements mais le système n'est pas encore efficace. Les chefs de villages assumaient dans le temps le signalement de changement d'état-civil aux fonctionnaires locaux. Ce travail est plus ou moins abandonné. Seules les maternités tiennent des registres.

* Le recensement général effectué à Mayotte en 1978 a dénombré 47 246.

Un projet de création de bureau d'Etat-civil à l'échelon national pour répondre aux besoins de la population est envisagé, mais faute de moyens, ce projet n'a pas encore vu le jour.

Autres sources de données démographiques

Le Ministère de la Santé effectue des recensements surtout pour ses campagnes de vaccination. Toutefois, une Direction de Statistiques fonctionne au Ministère de la Santé.

Les recherches

Les recherches n'existant pratiquement pas faute de personnels qualifiés et de moyens. La direction de la statistique s'occupe essentiellement des données courantes. Toutefois des cellules de recherches dans tous les domaines pourraient être mises en place avec le concours d'organismes internationaux.

II - INDICATIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

a) - Dimension de la population totale par sexe et par groupe d'âges quinquennaux

Nous ne disposons que des données de 1966, le détail du dernier recensement, celui de 1980, n'étant pas encore disponible

Structure par âge et par sexe de la population en 1980
(à l'exclusion de Mayotte)

Tableau 1

Age	Total	Hommes	Femmes
0 - 4	13,7	7,0	6,7
5 - 9	18,2	8,3	9,9
10 - 14	12,8	6,9	5,9
15 - 19	11,6	5,6	6,0
20 - 24	6,8	2,8	4,0
25 - 29	6,0	2,6	3,4
30 - 34	5,7	2,5	3,2
35 - 39	4,8	2,3	2,5
40 - 44	4,2	2,3	1,9
45 - 49	2,4	1,1	1,3
50 - 54	3,2	1,9	1,3
55 - 59	1,3	0,7	0,6
60 - 64	2,9	1,6	1,3
65 +	5,1	3,1	2,0
Non spécifié	1,3	0,8	0,5
Total	100,0	49,5	50,5

Source : Recensement de 1980 (Résultats provisoires).

b) - Rapport de masculinité des naissances

Le rapport de masculinité est le rapport entre hommes et femmes dans une population donnée, on l'exprime en général par le nombre d'hommes par 100 femmes.

En ce qui concerne les Comores, et compte tenu des données disponibles, ce rapport pour la tranche de moins d'un an en 1966 est égal à :

$$\frac{3\ 408}{3\ 382} \times 100 = 100,8 \quad \text{et pour l'ensemble de la population :}$$

$$\frac{119\ 993}{123\ 888} \times 100 = 96,9$$

En 1980, à partir des résultats provisoires du recensement, le rapport de masculinité des naissances se chiffre à 97,6 sur l'ensemble des 3 gouvernorats de la République Fédérale Islamique des Comores.

c) - Fécondité

Le nombre de naissances vivantes pour 100 femmes âgées de de 15 à 49 ans durant une année donnée, appelé aussi taux de fécondité générale, a été estimé à 169 p/1000 par le FNUAP en 1980

168 p/1000 selon les résultats provisoires de 1980, et le taux brut de reproduction à 2,54.

La croissance naturelle de la population par contre est estimée à 3,1 %. Seulement, le pays a dû absorber 17 000 comoriens rapatriés de Majunga (Madagascar) en 1977, ce qui a porté ce taux à 3,6 % selon les résultats provisoires du recensement de 1980. Face à une telle situation, le Gouvernement vient d'adopter dans le cadre d'un projet financé par la Banque Mondiale, les premiers éléments d'une politique de Planning familial adaptée aux coutumes et croyances de la population locale.

- Le nombre moyen d'enfants par femme est de 7 (pour les 2 sexes) (année 1980).
- Quelques données de 1966 sur le nombre d'enfants par sexe (Tableaux 2 et 3), sur l'état matrimonial (Tableau 4).

.../...

Nombre moyen d'enfants par sexe (enfants nés vivants)

Tableau 2

	Ensemble	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70 et plus	Non déclaré
Garçons	123 410	1 905	7 720	15 605	17 510	17 225	14 105	10 555	11 275	5 830	8 250	4 225	8 985	220
Filles	116 915	1 895	7 120	14 355	16 115	16 065	13 710	10 005	11 065	5 570	7 900	4 185	8 780	150
Total	240 325	3 800	14 840	29 960	33 625	33 290	27 815	20 560	22 340	11 400	16 150	8 410	17 765	370

Source : INSEE - Recensement de 1966.

Nombre moyen d'enfants par sexe survivants

Tableau 3

	Ensemble	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	64-69	70 et plus	Non déclaré
Garçons	89 235	1 620	6 470	12 735	13 535	13 015	10 250	7 510	7 370	3 810	5 140	2 500	5 115	165
Filles	84 345	1 580	5 980	11 805	12 570	12 085	9 835	6 970	7 270	3 560	4 770	2 625	5 185	110
Total	173 580	3 200	12 450	24 540	26 105	25 100	20 085	14 480	14 640	7 370	9 910	5 125	10 300	275

Source : INSEE - Recensement de 1966.

Etat matrimonial sur l'ensemble des Comores 1966

Tableau 4

Groupe d'âge	Ensemble		Célibataires		Mariés		Veufs		Divorcés ou séparés		Non déclarés	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
15 à 19 ans	12 980	13 380	12 115	8 495	210	3 925	-	35	35	245	620	680
20 à 24 ans	7 685	9 660	5 980	1 935	1 355	7 040	20	35	90	500	240	150
25 à 29 ans	8 485	10 870	3 880	740	4 090	9 165	30	145	250	715	235	105
30 à 34 ans	6 425	8 690	1 255	210	4 875	7 590	35	140	155	680	105	70
35 à 39 ans	5 530	7 245	545	100	4 800	6 240	30	220	100	620	55	65
40 à 44 ans	5 350	6 180	295	55	4 775	5 020	70	315	150	720	60	70
45 à 49 ans	4 065	4 245	130	10	3 695	3 020	40	395	130	785	70	35
50 à 54 ans	4 310	4 975	130	50	3 985	2 830	55	965	95	990	45	140
55 à 59 ans	2 645	2 490	30	40	2 510	1 300	30	625	60	485	15	40
60 à 64 ans	3 630	3 395	45	20	3 310	1 295	80	1 225	175	740	20	115
65 à 69 ans	1 945	1 775	25	25	1 775	480	35	855	85	355	25	60
70 et plus	4 530	3 985	35	55	3 850	560	285	2 205	270	940	90	225
Age non déclaré	600	155	15	-	410	90	5	10	10	15	160	40
Total	68 180	77 045	24 480	11 735	39 640	48 555	715	7 170	1 605	7 790	1 740	1 795

Source : I.N.S.E.E. - Recensement de 1966.

d) - Mortalité

On entend par mortalité, les morts considérés comme élément des mouvements de la population. Le taux d'incidence varie selon de nombreux facteurs (âge, sexe, classe sociale etc....) et toujours selon les estimations du FNUAP (1980) nous pouvons citer les taux suivants :

- Taux de mortalité : 45 p/1000
- Taux brut de mortalité : 17,7 %
- Taux de mortalité infantile : 200 % pour l'ensemble des deux sexes (0 - 1 an)
- Nombre de lits d'hôpital pour 10 000 habitants :
17 lits sur un total de 686 *
- Nombre de lits de maternité pour 10 000 habitants :
3 lits sur un total de 127 *

L'espérance de vie se situe aux alentours de 46 ans pour les deux sexes (1980) ou 44 ans pour les hommes et 47 ans pour les femmes.

* Les renseignements proviennent du Ministère de la Santé de la République Fédérale Islamique des Comores - Moroni.

Ces chiffres sur la mortalité sont trop élevés surtout en ce qui concerne le taux de mortalité infantile quand on sait que la mortalité infantile du monde est de l'ordre de 8,0 par 1 000 naissances vivantes, et mettent ainsi en cause la situation sanitaire du pays. Pourtant le Gouvernement comorien n'a pas cessé de déployer tous ses efforts en vue de donner à sa population des soins satisfaisants et d'atteindre les objectifs du quatrième thème prioritaire du Plan Intérimaire de Développement Economique et Social (1983-1986), à savoir une amélioration de la santé qui doit avoir un effet important sur la qualité de la vie. Tous ces efforts se concrétisent au fur et à mesure au niveau du Ministère de la Santé par la mise sur pied :

- d'un programme élargi de vaccination (PEV) ;
- d'un programme de distributions des soins (amélioration de la qualité du personnel et des infrastructures), de l'éducation sanitaire et nutritionnelle ;
- du développement des activités préventives (lutte contre le paludisme).

Plusieurs organismes internationaux représentés aux Comores (OMS, Université Laval, FISE, PNUD (VNU), FNUAP, FAC, contribuent également à la réalisation des objectifs de santé.

e) - Emigration internationale nette par âge (pour l'ensemble de la population) et par sexe

Il manque de renseignements fiables en ce qui concerne l'émigration internationale. Pourtant, les comoriens voyagent beaucoup. Dans les années 60 jusqu'en 1977, c'était surtout vers Madagascar que les comoriens se dirigeaient, un petit peu vers la France et les pays voisins de l'Océan Indien, la Réunion, l'île Maurice et l'Afrique. Depuis l'indépendance (1975)

.../...

on assiste à un autre phénomène, c'est plutôt vers la France et les pays d'Afrique que les comoriens s'en vont soit pour des études soit à la recherche d'un emploi. En 1982, on a enregistré 1 821 sorties contre 1 744 entrées.

f) - Pourcentage de la population totale vivant dans les localités de plus de 20 000 habitants

En République Fédérale Islamique de Comores, la taille des principales localités varie entre 2 312 habitants (Hahaya) et 20 112 habitants (Moroni la capitale), soit un total de 30 localités sur 340 pour l'ensemble des 3 îles.

La capitale fédérale (Moroni) est la seule ville qui abrite plus de 20 000 habitants (20 112) d'après les résultats provisoires du recensement de 1980. En pourcentage nous avons :

$$\frac{20\ 112}{347\ 000} = \underline{\underline{5,8\ \%}}$$

g) - Liste des noms de localités ayant une population de 100 000 habitants ou plus

Il n'y a pas de localité comorienne qui atteint le chiffre de 100 000 habitants ou plus.

h) - Nombre de personnes par pièce de ménage

Selon les résultats provisoires du recensement de 1980, le nombre de personnes par pièce de ménage est de 5,3 pour l'ensemble de la République Fédérale Islamique des Comores. Ce chiffre varie selon les îles :

5,2 à Ngazidja

5,3 à Moïli

5,4 à Ndzouani

i) - Nombre moyen de personnes qui travaillent par ménage

Une petite enquête sur la consommation des ménages réalisée par le PNUD en 1983 sur un échantillon de 64 ménages à Moroni, la capitale, révèle qu'en moyenne 1 à 2 personnes travaillent, les principales professions déclarées étant commerçant, fonctionnaire ou domestique. Seulement ce résultat ne peut pas être généralisé, la taille de l'échantillon estimée trop faible 64 sur 65 134 ménages pour l'ensemble des 3 îles qui composent la République Fédérale Islamique des Comores.

j) - Indice de la production alimentaire

L'économie comorienne repose presque sur la production agricole, nous avons vu d'ailleurs que plus de 80 % de la population s'occupent de l'agriculture. Nous distinguerons deux périodes (1973 et 1980) qui correspondent aux données disponibles.

.../...

Année 1973

Un recensement du cheptel, réalisé par la Direction de l'Agriculture a donné les résultats suivants :

Tableau 5

Espèces	Effectifs avec Mayotte
Bovins	48 000
Ovins	6 400
Caprins	52 500
Asins	596
Porains	73
Lapins	1 425
Poules	53 000
Pigeons	4 000
Canards	700

- Pour la pêche, cette même direction a dénombré 2 700 pêcheurs et 3 145 pirogues à balanciers.

Il s'agit de pêche côtière faite individuellement avec comme technique employée couramment, une pêche à la traîne au moyen d'un fil de nylon.

- La production vivrière et des légumes n'a pas été évaluée par suite de l'inexistence d'aucun indice permettant de suivre leur évolution.

Année 1980

Le Centre Fédéral de Développement Rural (CEFADER) nous donne les estimations suivantes des disponibilités alimentaires (année 1980).

.../...

Estimation des disponibilités alimentaires
(Population en 1980 : 347 000)

Tableau 6

Produits	Production (tonnes)	Calories en gr.	Protéines %	Cal./jour et/pers.	Gr. protéines /jour/pers.
Riz	3 800	3,7	7,6	63	2,3
Maïs	2 250	3,7	10,0	66	1,8
Manioc	25 500	1,3	1,2	242	2,44
Taro	1 700	1,0	1,9	13	0,3
Igname	2 500	1,0	2,0	20	0,44
Patate douce	4 500	1,0	2,3	36	0,8
Bananes	33 000	0,9	1,3	234	3,44
Noix de coco	9 230	4,3	4,0	313	2,9
Légumineux	3 450	3,5	23	95	6,3
				1 082	20,4
Viande	600	1,8	22	8	1,11
Poisson	4 000	2,0	22	63	6,9
				71	8,0
Fruit à pain	n.c.	1,0	31,6	30	0,5
Autres fruits	n.c.	0,3	3,5	6	0,7
Légumes	n.c.	0,5	0,8	12	0,2
Lait (frais)	400	0,7	3,5	2	0,1
				50	1,5
<u>Produits importés</u>					
Riz	22 000	3,5	7,6	688	13,22
Huile	181	9,0	-	13	-
Viande	1 314	1,8	22,0	19	2,3
Sucre	2 212	3,3	-	58	-
Farine	1 192	3,8	10,0	36	0,9
Lait (poudre)	200	3,5	36,0	6	0,6
				740	17,0
				1 943	46,9

Sources : CEFADER pour chiffres de production 1980, service des douanes pour importations, qui constituent la moyenne 1979 et BEES (Bureau des études et enquêtes statistiques) "Consommation de ménages comoriens et production vivrière de l'Archipel", 1966 pour arbre à pain, autres fruits, légumes et lait.

.../...

k) - Proportion de la population économiquement active par sexe et par secteur (agriculture, industrie et service)

Aux Comores, la population active potentielle correspond à la tranche d'âge de 15 à 65 ans, ce qui représente 131 000 personnes des deux sexes soit 53,7 % de la population totale de 1966. Ce chiffre reste théorique car certains enfants plus jeunes participent activement à l'économie familiale.

La population salariée est plus connue, mais elle constitue une minorité. La ventilation des salariés par branche d'activité s'établit ainsi.

Tableau 7

Branches d'activité	%
1- Exploitants et travailleurs familiaux agricoles	71
2- Pêcheurs	2
3- Salariés agricoles	4
4- Employeurs et indépendants non agricoles	10
5- Salariés du secteur privé non agricoles	9
6- Agents de l'Etat et police	3
7- Autres	1
Total	100,0
dont salariés (3 + 5 + 6)	16,0

Source : INSEE, recensement de 1966

En 1980, une enquête sur la main-d'oeuvre auprès des établissements de l'administration et des services publics et des entreprises menée par le projet PNUD/BIT COI/79/016 révèle les effectifs de salariés suivants : (1 061 établissements ont été enquêtés).

.../...

Nombre de salariés par secteur et branche d'activité
au 30 Juin 1980 (1)

Tableau 8

Branche	Effectifs			%			Participation d' Gouvernement
	Total	Gouvernement	Entreprises	Total	Gouvernement	Entreprises	
Agriculture, Sylviculture	1 349	551	798	10,6	7,9	13,8	40,8
Industries manufacturière	685	-	685	5,4	0,0	11,9	0,0
Electricité, eau, ...	206	6	200	1,6	0,1	3,5	2,9
Bâtiment, travaux publics	3 579	1 565	2 014	28,1	22,4	35,0	43,7
Commerce, restaurants hôtels	1 210	19	1 191	9,5	0,3	20,7	1,6
Transports et communica- tions	975	468	507	7,6	6,7	8,8	48,0
Banques, assurances	146	-	146	1,1	0,0	2,5	0,0
Services publics et personnels (2)	4 597	4 376	221	36,1	62,6	3,8	95,2
Total	12 747	6 985	5 762	100,0	100,0	100,0	54,8

(1) En 1980 sans Mayotte sauf 7 travailleurs d'Air-Comores.

(2) Sans les services domestiques des ménages.

N.B. : L'enquête ne couvre pas tous les travailleurs indépendants (agriculteurs, artisans, pêcheurs, etc...)

Source : B.I.T. enquête sur la main-d'oeuvre pour 1980.

1) - Taux d'activité par sexe et par âge

Les données disponibles datent de 1966 (recensement de la population).

Taux d'activité par sexe et par âge

Tableau 9

Groupe d'âge	Sexe	
	M	F
15 à 19 ans	51,7	35,0
20 à 24 ans	79,8	41,3
25 à 29 ans	88,6	42,5
30 à 34 ans	92,7	42,0
35 à 39 ans	93,3	45,0
40 à 44 ans	93,2	44,9
45 à 49 ans	91,3	42,0
50 à 59 ans	89,4	38,8
60 à 69 ans	80,0	25,7
70 ans et plus	62,1	10,2

Source : Recensement de 1966

m) - Pourcentage de la population âgée de plus de 15 ans sachant lire et écrire par sexe

La population comorienne est dans son ensemble musulmane. Le comorien reçoit dès son très jeune âge l'enseignement coranique qui consiste à lire et écrire le *Qur'an*.

n) - Effectif par sexe et par degré d'enseignement (primaire, secondaire et supérieur)

Le système d'enseignement dispensé aux Comores comporte trois niveaux :

- enseignement préscolaire d'une durée de deux ou trois ans dans les écoles coraniques ;
- enseignement primaire (CP1 à CM2) 242 écoles ;
- enseignement secondaire
 - a) 1er cycle ou collèges ruraux (6è à 3è) ; 37 en tout
 - b) école technique (niveau 3ème)
 - c) 2è cycle - Lycée (2è à Terminales) ; 6 Lycées
 - d) Ecole Supérieure de Nvuni
- évolution de l'enseignement préscolaire (coranique)

Année scolaire 1981-1982 pour la République Fédérale Islamique des Comores.

Garçons	:	9 67
Filles	:	7 28
Total		<u>17 95</u>

III - POLITIQUE ET PROGRAMMES DEMOGRAPHIQUES

i) Malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics, la situation sanitaire aux Comores demeure préoccupante. Le Ministère de la Santé et de la Population oeuvre dans une politique générale pour la santé de tous.

- Un enfant comorien sur cinq meurt avant l'âge de cinq ans. La malnutrition n'est pas enregistré comme maladie. Le taux de mortalité maternelle pour les accouchements en maternité est très élevé. Il en est de même pour le taux de mortalité prénatale (47 p/1000). Ces taux sont probablement très élevés pour les accouchements à domicile qui représentent 75 % des accouchements totaux.
- l'espérance de vie à la naissance est estimée à 44 ans pour les hommes et 47 ans pour les femmes.
- cette situation inquiétante est la résultante de plusieurs facteurs :
 - . malnutrition
 - . couverture sanitaire incomplète
 - . Sous-équipement
 - . insuffisance du personnel qualifié.

Dans l'immédiat, les pouvoirs publics mettent l'accent sur la santé de base qui vise à assurer une meilleure couverture sanitaire et à faire face aux besoins accrus en soins médicaux de base en liaison avec la croissance démographique. Cette politique a pour fondement :

- l'éducation sanitaire en matière de nutrition, protection maternelle et infantile et l'hygiène du milieu ;
- les soins préventifs tels que la vaccination contre les grandes maladies infectieuses.

Toutes ces actions sont menées au niveau villageois pour les postes de santé distants de 5 Km, ce qui permet à la population d'avoir un poste de santé dans un rayon de 5 Km. Dans ces postes de santé sont dispensés généralement les soins élémentaires. A côté, on a des maternités rurales qui font des accouchements et assurent en même temps les activités de surveillance maternelle.

Il y a aussi huit centres de santé d'environ une cinquantaine de lits chacun et ont tous un médecin de service. On note enfin deux hôpitaux (El Maarouf et celui de Mutsamudu), mais ces hôpitaux souffrent énormément du manque de certains services médicaux et d'équipements.

.../...

Centres hospitaliers

Tableau 10

	Unités	Lits
Hôpitaux	2	524
Centres de santé	8	398
Postes de santé	39	-
Maternités rurales	6	24
Centres médico-sociaux	2	-
Centres de PMI	2	-
TOTAL LITS		<u>946</u>
HABITANTS/LITS	<u>364</u>	

ii) Jusqu'à maintenant, les pouvoirs publics n'ont pas encore attaqué d'une façon explicite aux problèmes liés à l'explosion démographique et à la pression démographique sur les terres arables, les ressources forestières et les emplois non agricoles disponibles. Toutefois, une conscience explicite sur la nécessité d'entreprendre des actions sur le planning familial existe. C'est ainsi qu'au cours de la dernière semaine du mois de décembre 1983, un séminaire regroupant les responsables politiques, religieux et le personnel médical a eu lieu à N'vuni. Ce séminaire avait pour thème principal le planning familial. Des bonnes volontés qui se sont manifestées de part et d'autres prouvent que ce problème peut à bien des égards trouver une solution quant à son application. Il faut noter cependant que déjà dans les agglomérations urbaines, l'espace des naissances se concrétise dans les faits. Néanmoins, cette politique doit être soutenue par l'installation des infrastructures nécessaires et le matériel adéquat pour la mise en oeuvre future. Entre les recensements de 1966 et de 1980 le taux de croissance annuel de la population a été de 3,6 %. On ne dispose que des données approximatives sur les flux migratoires.

On note aux Comores des mouvements migratoires à l'intérieur de chaque île et entre les îles. Cependant, c'est surtout l'île d'Anjouan qui connaît avec acuité le problème de la pression démographique. La migration se fait surtout d'Anjouan vers les autres îles. Cependant, il est à noter qu'aucune politique de réinstallation n'est mise en oeuvre.

La politique de réinstallation de 18 000 rapatriés de Madagascar en 1977, n'a pas totalement porté ses fruits.

.../...

IV - PLACE DE LA DEMOGRAPHIE DANS LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

Les résultats du recensement effectué en 1980 n'ont pas pu être pris en compte au niveau plan du fait qu'ils ne sont pas encore disponibles. Néanmoins, les premiers résultats provisoires ont pu être exploités. Grâce aux statistiques du Ministère de la Santé, des données démographiques ont pu être incorporées dans le plan (population, répartition par sexe, taux de mortalité, etc...). Les problèmes majeurs consécutifs dans le plan est le manque de données fiables. L'insuffisance des statistiques crée un handicap quant aux projections analyses sur les problèmes démographiques. Le manque de services de recherches aux problèmes liés à la démographie rend encore plus difficile toute action susceptible de trouver des solutions aux problèmes démographiques.

Les domaines prioritaires en matière démographique retenus dans le plan sont :

- l'intensification des activités de prévention ;
- l'amélioration des conditions d'hygiène du milieu ;
- la lutte contre les maladies endémiques ;
- la malnutrition ;
- le planning familial.

Il n'existe pratiquement pas de cellules de recherche pour définir les politiques démographiques. Les services sont vivement souhaités pour la recherche destinée à éclaircir certains aspects des us et coutumes et leur influence sur les problèmes démographiques. Des études peuvent être menées pour concrétiser ces actions.

D'une façon générale, il est à noter que le problème de la démographie demeure aigu. Il faut signaler le poids des structures comoriennes à dominante matriaricale avec tout le poids des forces traditionnelles que cela implique. Une connaissance parfaite du milieu et des attitudes constitue un préalable pour tout lancement d'un programme.

B i b l i o g r a p h i e

- Rapport de mission N° 48 sur l'évaluation des besoins d'aide en matière de population (Avril 1982).
- Annuaire statistique du Ministère de l'Education Nationale - 1982.
- Résultats statistiques du recensement général de la population des Comores - Juillet-Septembre 1966 - INSEE.
- Situation économique et sociale des Comores - Année 1973.
- Les Comores - Problèmes et perspectives d'une économie insulaire de petite dimension - Banque Mondiale 1979.
- Résultats provisoires du recensement de 1980.
- Evaluation des effectifs de la population des Pays Africains - Monographie N° 38 (Janvier 1982).
- Plan Intérimaire de Développement Economique et Social 1983-1986 (Rapport Principal) - Juin 1983.